

## Les mots ont un sens

**Date :** 17 juillet 2020

Olivier Dulucq, qui est conseiller chargé des collectivités locales et de la ruralité au cabinet du Président de l'Assemblée Nationale Richard Ferrand, est clairement le plus mal élu de tous les conseillers municipaux de la ville de Rennes.

On pourrait même dire qu'il n'a pas été élu à proprement parler puisqu'il figurait en 6ème position sur la liste LREM "*Révéler Rennes*" conduite par Carole Gandon, derrière Hind Saoud 5ème et dernière élue par la volonté des rennais.





Il ne doit son mandat qu'au comportement déloyal d'Hind Saoud qui a joué pendant la campagne électorale le simple rôle de locomotive pour le dernier wagon, puisqu'elle s'était présentée aux élections municipales en faisant valoir pour seule et unique activité son mandat de conseillère régionale... avant de démissionner sitôt son élection validée, au prétexte - soudainement - de ne pas vouloir cumuler les mandats et (je la cite) "*mieux partager l'exercice du pouvoir*".





Il y aurait certes beaucoup à dire sur les propos confus et outranciers de notre "*élu de rechange*" qui s'est permis de se livrer à une vigoureuse charge contre le montant des indemnités consenties à ses collègues, mais je vais me garder d'entretenir la polémique.











Je ne pointe ici que le fait qu'en voulant laver plus blanc que blanc, Olivier Dulucq a déclaré qu'il allait "[reverser](#)" son indemnité :





- pour moitié à "*La maison des citoyens de Rennes*" ("*et de sa métropole*", une association dont le siège est à Cesson-Sévigné)
- pour moitié à l'association politique "*Révéler Rennes*" (dont la création annoncée par Carole Gandon n'a pas encore été publiée au journal officiel) pour assurer le bon fonctionnement du groupe (qui, si mes souvenirs sont bons, n'était pas encore constitué lors du dernier conseil municipal et ne bénéficie donc pas encore de moyens dédiés).

 **Olivier D.** @devloc · 12 juil. ▼  
l'article L.2123-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT) :  
"les fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal sont gratuites".  
1   

 **Un citoyen Rennais** @CitoyenRennais · 12 juil. ▼  
Dans ce cas, pourquoi l'Etat instaure-t-il des barèmes d'indemnités pour ces fonctions ?  
Et en tant que chevaliers blancs de la politique, allez-vous (vous et vos collègues LREM à la mairie) refuser les indemnités de conseiller municipal qui vous sont tout de même accordées ?  
2   

 **Olivier D.** @devloc · 12 juil. ▼  
Il prévoit un maximum d'indemnités et le conseil doit délibérer. Je me suis exprimé dans ce cadre.  
Je reverserai 50 % de mes indemnités à la Maison des Citoyens de Rennes.  
1   

 **Un citoyen Rennais** @CitoyenRennais · 12 juil. ▼  
Vous en gardez quand même 50%... Vous critiquez la majorité mais vous appliquez a minima leurs principes en conservant une partie de l'indemnité que vous percevez.  
1   

 **Olivier D.** @devloc · 12 juil. ▼  
Les 50 autres iront à l'association Reveler Rennes pour assurer le fonctionnement de notre groupe et préparer le suivi des décisions du conseil municipal.  
1   

J'aimerais faire remarquer qu'il est rigoureusement interdit de détourner les indemnités de fonction des élus de leur exact objet.

Si Olivier Dulucq est bien évidemment libre de faire l'usage qu'il entend de l'ensemble de ses revenus, il n'est certainement pas fondé à "reverser" son indemnité à ses bonnes oeuvres, aussi bonnes soient elles.

Ni même à le prétendre, car c'est déjà l'instrumentaliser.

Solliciter deux fois les finances publiques (via le budget de la collectivité ainsi que potentiellement via l'avantage fiscal que constitue la réduction d'impôt associée aux dons) mérite que l'on s'astreigne à une certaine rigueur... si ce n'est à une certaine éthique.

**Voir aussi :**

- [Les mots ont un sens](#)
- [Méfions-nous des jugements trop hâtifs](#)